

COMMISSION
D'ÉVALUATION DES PERTES
DE L'ÉRUPTION
VOLCANIQUE

COMMUNE D *Saint-Pierre*

(Indiquer la commune ou a eu lieu la principale perte.)

DÉCLARATION DE PERTES

par M *Bourdillon Charles*

Sous-Commission.

Noms, prénoms, âge, filiation, profession, domicile antérieur et domicile actuel du ou des pétitionnaires.

Bourdillon Francis Hippolyte Charles, âgé de 40 ans, - fils de Séptime Jacques François Léon Bourdillon, N de Marie Rose Stéphanie Camille Borde, son épouse, - docteur en médecine, domicilié à Marseille rue Estelle n° 20

Noms, prénoms, âge, profession et domicile des membres de leur famille dont la mort a donné naissance à leurs droits.

Indication précise de la parenté existant entre le pétitionnaire et les membres de sa famille désignés ci-dessus.

Indication des charges de familles incombant au pétitionnaire, et des ressources dont il dispose pour y faire face.

4 fils, âgés de 11, 9, 7 et 5 ans, dont les deux aînés sont au Lycée. Madame Bourdillon, également veuve, n'a plus que des actions de la Banque de la Martinique et des actions d'usine, qui ne rapportent rien.

1/4 des immeubles ci après désignés, indivis entre M. Charles Bourdillon et ses 8 frères & sœurs et recueillis par eux avant le cataclysme dans les successions confondues de leurs père & mère :

= 1^o maison à Saint-Pierre rue Toraille n^o 60, à usage de magasins & d'habitation, construite partie en maçonnerie partie en bois, couverte en tuiles et composée d'un bâtiment principal élevé d'un étage avec grenier au dessus, de deux magasins sur les côtés, et sur la derrière au fond d'une cour d'un bâtiment élevé d'un étage construit en maçonnerie & couvert en tuiles. Valeur actuelle fr. 25.000. Acte d'achat du 27 8^{bre} 1862 notaire Simon à Paris au prix de 33.000 francs. Assurée à la "Northern" pour 20.000 francs.

= 2^o maisons à Saint Pierre rue Bouille' nos 290, 292 & 294, à usage de magasins & d'habitation, construites en maçonnerie & couvertes en tuiles, élevées d'un étage sur rez de chaussée avec galeries. Valeur actuelle 20.000 fr. Acte d'achat du 22 avril 1863 notaire Jougue à Saint Pierre, au prix de 12.000 francs. Assurées à la "Northern" pour 20.000 francs.

= 3^o maison à Saint Pierre rue Bouille' n^o 97 à usage de magasins, construite en maçonnerie & couverte en tuiles, élevée d'un étage & galeries sur rez de chaussée. Valeur actuelle fr. 4.000. Acte d'achat du 15 déc. 1863 notaire Jougue à Saint Pierre au prix de 7.500 francs. Assurée à la "Northern" pour 3.000 francs.

= 4^o maison à Saint Pierre rue Bouille' nos 286 et 288 à usage de magasins & d'habitation, construite en maçonnerie & couverte en tuiles, élevée d'un étage & d'un galeries sur rez de chaussée. Valeur actuelle fr. 6.000. Jugement d'adjudication des trib. civil de St Pierre du 4 juin 1869 au prix de 4.000 francs. Assurée à la "Northern" pour 6.000 francs.

1/4 de la maison ci après désignée, indivise entre le soussigné et ses frères & sœurs et recueillie par eux dans la succession de leur mère Mme V^o Léon Bourdillon :
Maison à Saint Pierre rue Lucy n^o 27, à usage de magasins & d'appartements. Valeur actuelle 30.000 fr. Jugement d'adjudication du 27 juin 1876 du tribunal

Énumération détaillée des pertes.

Pour les propriétés bâties, indiquer la situation, l'étendue, la destination, la nature de la construction, le nombre d'étages, la valeur, le titre de propriété.

Pour les propriétés non bâties, indiquer la situation, la contenance, la nature des cultures qui y sont faites, le matériel d'exploitation y compris les animaux, la valeur, le titre de propriété.

Pour les objets mobiliers, distinguer et évaluer séparément les meubles meublants, les linges et hardes, espèces, bijoux, argenterie, valeurs, marchandises, machines et outillages.

Indiquer les noms des compagnies auxquelles les « meubles » et les « immeubles » étaient assurés ainsi que le chiffre de chaque assurance.

Pour les créances, indiquer les nom et domicile des débiteurs.

Quand la perte résultera de la disparition de la personne dont le travail servait à l'entretien du ou des pétitionnaires, indiquer quel était le montant annuel de ses appointements et bénéfices.

Indication des charges grevant les propriétés disparues (charges hypothécaires ou autres) « avec les noms des créanciers hypothécaires ou chirographaires et le montant exact de chaque dette. »

ciel de St Pierre au prix de 30.025 francs. Assurée à la "Northern" pour 20.000 francs.

1/9 d'une créance de francs 10.221, 89 sur la maison Borde & ses fils, de St Pierre, résultant d'un compte-courant arrêté au 31 déc. 1901, recueillie par M. Charles Bourdillon et ses frères & sœurs dans la succession de Mme V^{ve} Léon Bourdillon; créance irrécouvrable par suite de la mort des débiteurs & l'avènement de leur avoir dans le cataclysme.

Les pièces justificatives (titres de propriété & compte-courant de la maison Borde & ses fils) sont jointes à la déclaration de pertes faite par M^{me} Stella Bourdillon née Bourdillon, sœur du soussigné et copropriétaire indivise des biens ci-dessus désignés.

Détail et inventaire des pièces justificatives produites à l'appui de la présente demande.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

que les intéressés auraient à présenter en dehors des renseignements fournis ci-dessus (les exposer sommairement).

L'épouse du soussigné, Marie Léonie Borde, personnellement assistée, l'est aussi par sa mère Madame Marie Louise, Candida Léonie Arnoux, veuve de M. Etienne Félix Jules Borde, dem. à Marseille rue Saint-Jacques 67.

(Mettre dans cette colonne le lieu et la date de la déclaration et la signer.)

Certifié sincère et véritable :

A Marseille le 8 novembre 1902.

Signatures,

J. A. Bourdillon

Pour la légalisation de la Signature de M. Charles Bourdillon

Opposé à *Derrin*

Marseille le 2 Décembre 1902

Le Maire
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ



[Handwritten signature]